



Monsieur Gérard Collomb,
Ministre de l'Intérieur,
Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08

Echirolles, le 20 octobre 2017

Cabinet du Maire
Refs : PA/95

Monsieur le Ministre,

Dans votre réponse du 5 octobre dernier, vous indiquez porter le plus grand intérêt à des propositions pouvant émerger des maires et ce, dans le cadre d'une concertation menée par vos soins. Je ne peux que vous remercier d'une telle sollicitation, preuve d'une considération de votre part envers les communes confrontées aux phénomènes prégnants et évolutifs de délinquance.

Cette délinquance recensée est, avant tout, liée aux trafics de stupéfiants dont sont issus des revenus réguliers et évolutifs pour leurs auteurs, complices et auxiliaires ainsi que pour leurs familles. Ces points de « deal » se traduisent par des regroupements sur l'espace public incluant intimidations, pressions, nuisances pour les habitants ainsi qu'actes de violence de plus en plus importants, y compris avec armes, quand les territoires sont confrontés à des conflits de pouvoir entre trafiquants. A ces réseaux locaux s'ajoutent d'autres filières départementales ou régionales qui, elles-mêmes, sont liées à des réseaux mafieux européens, voir internationaux ; ce qui représente dans la réalité une certaine organisation entrepreneuriale, une consommation annuelle de plusieurs tonnes ainsi que des bénéfices phénoménaux.

Il ne s'agit donc plus d'une économie parallèle mais d'un système économique connu par toutes et tous contre lequel il reste prioritaire de se mobiliser par de nouvelles stratégies avec l'objectif de l'endiguer voir de le paralyser durablement.

Dans ce sens, la « police de la sécurité au quotidien » est un atout supplémentaire d'importance dans ces nouvelles formes d'actions renouvées à mettre en place comme l'a si justement évoqué le président de la République dans son intervention le 18 octobre devant l'ensemble des forces de sécurité intérieure du pays. Je partage donc l'idée d'une redéfinition des organisations et des modes d'intervention des forces de sécurité faisant preuve d'adaptabilité pour mieux répondre aux attentes des populations.

Par ailleurs, sachant que, sans acheteur, toute vente périclite, il paraît aussi judicieux d'accentuer les sanctions contre tout consommateur de stupéfiants lesquels devenant, de fait, des acteurs-clés de ces trafics.

Parallèlement, des moyens supplémentaires pourraient être affectés en terme d'information, notamment en direction de la jeunesse, contre les conduites addictives, sur les risques encourus et sur les dangers de la consommation en terme de santé publique ou sur les prétendues vertus thérapeutiques de certaines drogues telles que le cannabis.

Le rôle des communes peut donc s'avérer crucial dans cette ambition collective. Échirolles, pour sa part, joue tout son rôle en faisant de la tranquillité publique une véritable priorité avec des efforts conséquents qui représentent un coût pour la commune :

- développement des effectifs de notre police municipale comprenant 17 agents de terrain dont une brigade de nuit créée en 2015, 6 agents de surveillance de la voie publique, une équipe de 4 agents pour le centre de supervision urbaine, une direction et deux secrétariats, représentant un total de 30 agents consacrés à la production de sécurité ;
- création d'un numéro vert ;
- développement de la vidéosurveillance ;
- CLSPD réguliers avec organisation très régulières de cellules opérationnelles et partenariales ;
- développement du service prévention composé d'une dizaine d'agents.

Permettez-moi d'ajouter que, dans le contexte financier imposé aux collectivités territoriales et de baisse de la dépense publique, nous ne sommes plus en capacité aujourd'hui d'aller plus loin en terme de moyens dédiés.

Avec 10 000 agents supplémentaires d'ici à cinq ans, cette nouvelle police de la sécurité au quotidien doit pouvoir s'intégrer dans un nouveau processus global d'organisation des forces de sécurité nationale incluant le redéploiement sur les territoires, une coordination avec les polices municipales et comprenant également davantage de réactivité et de proximité ainsi que des actions conjointes avec la justice, sans oublier la nécessité d'évaluations régulières des impacts attendus.

Dans ce sens et comme l'ont souligné beaucoup de maires de notre pays, toutes sensibilités confondues, seuls des moyens humains supplémentaires s'inscrivant dans la durée et la quotidienneté peuvent permettre une présence régulière redonnant confiance aux habitants et recréant du lien avec les familles, la jeunesse et l'ensemble de nos quartiers.

C'est le fruit de tout ce travail à engager qui permettra immanquablement d'avoir des résultats satisfaisants en terme de lutte contre la délinquance et le trafic de stupéfiants.

En tant que maire d'Échirolles, je vous ai fait part, dès début septembre, de ma volonté d'expérimentation de la police de la sécurité du quotidien sur ma commune. Notre candidature se conjugue, aujourd'hui, avec celle de la ville de Grenoble avec laquelle nous partageons un grand quartier, lequel étant retenu dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain.

Le Chef de l'État ayant annoncé que les sites sélectionnés pourraient l'être durant le mois de décembre, j'ai souhaité, avec ce courrier, vous faire part des arguments qui motivent notre démarche.

Je reste - avec mon homologue grenoblois M. Eric Piolle - à votre disposition pour participer à toute rencontre permettant de définir le périmètre territorial le plus pertinent pour accueillir cette expérimentation dans notre agglomération ainsi que pour vous exposer nos propositions communes.

Persuadé de l'intérêt que vous porterez à ma démarche et souhaitant vivement que la ville d'Échirolles puisse être retenue dans les choix que vous opérerez, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les plus respectueuses. *et de ma parfaite considération*

Renzo Sulli
Maire d'Échirolles
Vice-Président de Grenoble Alpes Métropole

